

LYMO SAS
1, rue Gabriel Péri
31000 Toulouse

05 82 95 62 53
info@lymo.fr
www.lymo.fr

The logo for Lymo, featuring the word "lymo" in a white, lowercase, sans-serif font. The letter "y" is stylized with a yellow dot. The logo is set against a dark blue square background.

NOTICE DESCRIPTIVE 68

14 logements neufs

Opération :

Parenthèse

WIGOS PARENTHÈSE
1, rue Gabriel Péri
31000 Toulouse

Construction de 14 logements
5-11 rue Jean Louis
94250 GENTILLY

SOMMAIRE

1.	Caractéristiques techniques générales de l'immeuble.....	3
1.1.	Infrastructure	3
1.2.	Murs et ossature	3
1.3.	Planchers.....	4
1.4.	Cloisons de distribution.....	4
1.5.	Escaliers.....	4
1.6.	Conduits de fumée et de ventilation	4
1.7.	Chutes et grosses canalisations	5
1.8.	Toitures.....	5
2.	Locaux privatifs et leurs équipements.....	5
2.1.	Sols et plinthes.....	5
2.2.	Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, tentures et papiers peints)	6
2.3.	Plafonds (autres que peintures et tentures).....	6
2.4.	Menuiseries extérieures	7
2.5.	Fermetures extérieures, occultations, protection antisolaire	7
2.6.	Menuiseries intérieures	7
2.7.	Serrurerie et garde-corps.....	8
2.8.	Peintures – Papiers peints.....	8
2.9.	Equipements intérieurs	9
3.	Annexes privatives	12
3.1.	Caves, celliers, greniers.....	12
3.2.	Box et parkings couverts	13
3.3.	Parkings extérieurs	13
4.	Parties communes intérieures à l'immeuble	14
4.1.	Hall d'entrée de l'immeuble	14
4.2.	Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et paliers d'étages.....	14
4.3.	Circulation du sous-sol.....	15
4.4.	Cages d'escaliers.....	15
4.5.	Locaux communs	16
4.6.	Locaux sociaux	16
4.7.	Locaux techniques.....	16
4.8.	Conciergerie	17
5.	Equipements généraux de l'immeuble	18
5.1.	Ascenseur et monte charges	18
5.2.	Chauffage et eau chaude sanitaire collectif	18
5.3.	Télécommunications.....	19
5.4.	Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères	19
5.5.	Alimentation en eau	19
5.6.	Alimentation en gaz.....	19
5.7.	Alimentation en électricité	19
6.	Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements	20
6.1.	Voiries et parkings.....	20
6.2.	Circulations des piétons.....	20
6.3.	Espaces verts communs.....	20
6.4.	Aire de jeux et équipements sportifs	20
6.5.	Eclairage extérieur.....	21
6.6.	Clôtures.....	21
6.7.	Réseaux divers	21

NOTICE DESCRIPTIVE 68

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles

Terrassement en pleine masse et fouilles du sous-sol suivant système de fondations préconisé par le bureau d'étude structure, terres non réutilisées évacuées.

1.1.2. Fondations

Semelles filantes en béton armé ou micro pieux ou puits avec longrines selon les préconisations du bureau d'étude de sol.

Le plancher bas du sous-sol sera en dallage sur terre-plein ou dalle portée suivant les études de structure et thermique.

1.1.3. Bassin de rétention

Sans objet.

1.2. Murs et ossature

1.2.1. Murs du rez-de-chaussée

1.2.1.1. Murs périphériques

Maçonnerie en briques de terre cuite, blocs de béton aggloméré ou en béton, revêtue sur la face extérieure d'une finition suivant permis de construire (parement pierre, béton, enduit hydraulique ou peinture) et doublé côté intérieur par un complexe isolant plus plaque de plâtre suivant l'étude thermique.

1.2.1.2. Murs de refends

Murs en béton banché ou en maçonnerie de blocs de béton aggloméré ou terre cuite suivant les études structure et thermique.

1.2.2. Murs de façades (hors RDC)

Maçonnerie en briques de terre cuite, blocs de béton aggloméré ou en béton, revêtu sur la face extérieure par une finition suivant permis de construire (parement pierre, parement brique, béton, enduit hydraulique ou peinture) et doublé côté intérieur par un complexe isolant plus plaque de plâtre suivant l'étude thermique.

1.2.3. Murs pignons

Cf. 1.2.2.

1.2.4. Murs mitoyens et en limite de propriété

Cf. 1.2.2.

1.2.5. Murs extérieurs divers (loggias)

Sans objet.

1.2.6. Murs et cloisons séparatifs

Maçonnerie en bloc de béton aggloméré ou béton banché ou cloison en plaque de plâtre sur ossature métallique avec isolant suivant plan et étude thermique et acoustique.

1.3. Planchers

1.3.1. Planchers sur étage courant

Plancher en béton armé suivant étude structure et thermique.

1.3.2. Planchers sous terrasse, balcon, loggia

Plancher en béton armé avec isolant thermique suivant étude structure et thermique ; et une étanchéité.

1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, techniques, circulations et locaux chauffés

Plancher en béton armé avec isolant thermique et isolant acoustique suivant étude structure et thermique et normes acoustiques.

1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Cf. 1.3.4.

1.4. Cloisons de distribution

1.4.1. Entre pièces principales

Cloisons en plaques de plâtre épaisseur 70mm type Placostyl ou techniquement équivalent.

1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service

Idem ci-dessus.

1.5. Escaliers

1.5.1. Escaliers

Escaliers en béton armé préfabriqué ou coulé en place, finition lissée brut.

1.5.2. Escaliers de secours

Sans objet.

1.6. Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Sans objet.

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Conduite de Ventilation mécanique en tôle galvanisée pour VMC collective.

1.6.3. Conduits d'air frais

Sans objet.

1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

1.6.5. Ventilation haute de chaufferie

Sans objet.

1.7. Chutes et grosses canalisations

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales

Descentes extérieures d'eaux pluviales en tube PVC ou Aluminium laqué ou zinc et/ou descentes intérieures en tube PVC.

1.7.2. Chutes d'eaux usées et eaux vannes

En PVC, chutes séparées pour les eaux vannes et les eaux usées.

1.7.3. Canalisations en sous-sol

Canalisations PVC suspendues sous plancher du RDC ou encastrées sous R-1, sorties hors bâtiment pour évacuation des eaux usées, vannes et pluviales.

1.7.4. Branchements aux égouts

Suivant indication des services concédés sur regard en attente sous domaine public.

1.8. Toitures

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires

Toitures terrasses accessibles et non accessibles.

1.8.2. Etanchéité et accessoires

Etanchéité sur toiture béton accessible

Etanchéité de la toiture terrasse par un système monocouche avec isolant thermique, selon le BET Thermique, revêtue de dalles en béton 40x40cm.

Récupération des eaux de pluie par crapaudine ou grille au niveau des évacuations, descentes en PVC ou aluminium laqué ou zinc tenues par des colliers fixés sur les murs extérieurs.

Emplacement suivant plan, section suivant étude de l'entreprise.

Etanchéité sur toiture végétalisée inaccessible

Etanchéité de la toiture terrasse constituée d'une étanchéité type asphalte ou feuilles bitumineuse ou membrane synthétique intégrant un isolant thermique d'épaisseur selon étude thermique, et un pare-vapeur. Protection de l'étanchéité assurée par la mise en œuvre du complexe végétal (substrat et végétation). Revêtement d'étanchéité mis en œuvre sur le support en maçonnerie ou sur l'isolant thermique, lui-même posé sur le béton.

1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Sortie de ventilation au droit de la toiture terrasse inaccessible en plancher haut dernier niveau.

2. Locaux privés et leurs équipements

2.1. Sols et plinthes

2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales

Les pièces principales désignent le séjour, la salle à manger, la cuisine, les chambres et les éventuels placards attenants à ces pièces.

Revêtement parquet stratifié flottant à lame de largeur 140mm minimum et d'épaisseur 11 à 14mm ou techniquement équivalent, plinthes assorties au revêtement de sol.

Revêtement posé sur chape flottante avec interposition d'un isolant phonique.
Coloris au choix du client dans la gamme sélectionnée par le maître d'ouvrage ou l'architecte.

2.1.2. Sols et plinthes des entrées et dégagements

Revêtement parquet stratifié flottant à lame de largeur 140mm minimum et d'épaisseur 11 à 14mm ou techniquement équivalent, plinthes assorties au revêtement de sol.

Revêtement posé sur chape flottante avec interposition d'un isolant phonique.

Coloris au choix du client dans la gamme sélectionnée par le maître d'ouvrage ou l'architecte.

2.1.3. Sols et plinthes des pièces de service

Les pièces de service désignent ici les WC, la salle de bains, la salle d'eau et les éventuels placards attenants à ces pièces.

Carrelage en grès émaillé de la marque SALONI ou équivalent avec plinthes assorties au revêtement de sol.

Revêtement posé sur chape flottante avec interposition d'un isolant phonique

Coloris au choix du client dans la gamme sélectionnée par le maître d'ouvrage ou l'architecte.

2.1.4. Arrêts de sols

A chaque changement de matériaux de sol, il sera posé un profilé d'arrêt ou une barre de seuil.

2.1.5. Sols des balcons, loggias et jardins d'hiver

Béton avec application d'une résine d'étanchéité.

Terrasses (étages et jardin) : dalles en béton sur plot.

Coloris au choix du maître d'ouvrage.

2.2. Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, tentures et papiers peints)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de services

Les pièces de services désignent ici les salles de bains et les salles d'eau.

- Salles de bains et salles d'eau : Pose de faïence murale émaillée de 30 x 60 cm ou autres formats sur une sélection des harmonies retenues pour le projet.

Pose sur les murs périphériques des bacs à douche et des baignoires à hauteur d' huisserie de la porte. Tablier de baignoire et socle de douche en carreaux de plaques de plâtre hydrofuge ou de type Wedi Bathboard revêtu de faïence y compris la trappe de visite.

- WC : sans objet

2.2.2. Revêtements muraux des autres pièces

Sans objet.

2.3. Plafonds (autres que peintures et tentures)

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

Sans objet.

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet.

2.3.3. Plafonds des loggias

Sans objet.

2.4. Menuiseries extérieures

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales

Les pièces principales désignent le séjour, la salle à manger, la cuisine, les chambres et les éventuels placards attenants à ces pièces.

Menuiseries extérieures dormant et ouvrant en bois avec double vitrage isolant, étanchéité à l'air et à l'eau renforcée, quincaillerie normalisée, posées en applique sur la face intérieure de la maçonnerie. Manœuvre par poignée. Dimensions et emplacement suivant plans.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service

Les pièces de services désignent ici les salles de bains et les salles d'eau.

Menuiseries extérieures dormant et ouvrant en bois avec double vitrage isolant, avec des vitrages translucides pour les châssis salle d'eau et châssis fixes donnant sur la cour intérieure ; étanchéité à l'air et à l'eau renforcée, quincaillerie normalisée ; Menuiseries posées en applique sur la face intérieure de la maçonnerie.

Manœuvre par poignée.

Dimensions et emplacement suivant plans.

2.5. Fermetures extérieures, occultations, protection antisolaire

2.5.1. Pièces principales

Les pièces principales désignent le séjour, la salle à manger, la cuisine, les chambres et les éventuels placards attenants à ces pièces.

Aux étages et à rez-de-chaussée sur jardins, volets battants extérieurs un ou deux vantaux en bois. Dimension et emplacement suivant plan de façades de l'architecte.

A rez-de-chaussée côté rue, volets roulants électriques avec lames en aluminium laqué ou PVC, et enroulement des lames dans coffre apparent placé au-dessus de la menuiserie à l'intérieur de la pièce. Les dimensions et l'emplacement des volets roulants seront précisés sur les plans.

2.5.2. Pièces de service

Sans objet.

2.6. Menuiseries intérieures

2.6.1. Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques ou bois dans cloisons, huisseries à peindre.

2.6.2. Portes intérieures

Portes intérieures laquées d'usine de type isoplanes pour distribution intérieure des logements, quincaillerie fiches à visser, garniture et poignées anodisées.

Fermeture par verrou pour les WC, les salles de bains et les salles d'eau

Butée de porte assortie

2.6.3. Impostes en menuiseries

Sans objet.

2.6.4. Portes palières

Porte bois anti effraction à âme pleine avec tôle de blindage incorporée épaisseur 16mm, avec PV anti effraction niveau 2 ou équivalent, conforme à la réglementation acoustique et thermique. Mise en œuvre dans une huisserie métallique banchée. Serrure de sûreté 3 points, classement A2P 2 étoiles. Ferrage par 4 paumelles et pions anti-dégondage et microviseur (3 clés par porte palière).

2.6.5. Portes de placards

Sans objet

2.6.6. Portes de locaux de rangements

Sans objet.

2.6.7. Moulures et habillages

Sans objet.

2.6.8. Escaliers intérieurs pour les logements en duplex

Suivant plan, Escaliers en bois (pin ou équivalent) composés de marches et de contres-marches recevant un vernis ou une lasure de finition.

2.7. Serrurerie et garde-corps

2.7.1. Garde-corps et barres d'appui

Gardes corps en acier thermolaqué selon le permis de Construire, fixés soit sur dalle, soit sur relevé béton ou en tableaux.

2.7.2. Grilles de protection des baies

Sans objet.

2.7.3. Pare-vues

Pare-vues de séparation de terrasses épais en acier thermolaqué ou bois

2.7.4. Ouvrages divers

Habillage en toiture des VMC et des gaines en acier thermolaqué

2.8. Peintures – Papiers peints

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. Sur menuiseries extérieures

Sans objet.

2.8.1.2. Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3. Sur serrurerie

Sans objet.

2.8.2. Peintures intérieures

2.8.2.1. Sur ouvrages en menuiseries

Menuiseries bois, huisseries et ouvrages métalliques, plinthes, trappes, canalisations apparentes : peinture finition mate, satinée ou brillante et teinte au choix de l'architecte.

2.8.2.2. Sur murs

Sur murs de l'ensemble des pièces privées, peinture acrylique deux couches de couleur blanche

2.8.2.3. Sur plafonds

Sur plafonds de l'ensemble des pièces, projection d'une peinture blanche, finition mate lisse.

2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers

Peinture acrylique de couleur blanche.

2.8.3. Papiers peints

2.8.3.1. Sur murs

Sans objet.

2.8.3.2. Sur plafonds

Sans objet.

2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.)

2.8.4.1. Sur murs

Sans objet.

2.8.4.2. Sur plafonds

Sans objet.

2.9. Equipements intérieurs

2.9.1. Equipements ménagers

2.9.1.1. Bloc-évier, robinetterie

Pour les logements de type T1, T2:

Meuble sous évier en bois mélaminé blanc comprenant 1 ou 2 portes.

Pour les logements à partir du T3:

Meuble sous évier en bois mélaminé de couleur blanche, comprenant 1 ou 2 portes.

2.9.1.2. Appareils et mobilier

Pour les logements de type T1:

Sans objet.

Pour les logements de type T2:

- Prises d'alimentation pour réfrigérateur / congélateur
- Prises d'alimentation pour plaque de cuisson vitrocéramique quatre feux encastrés
- Prises d'alimentation et évacuation pour lave-linge et/ou lave-vaisselle, prise pour Hotte aspirante

À partir du logement de type T3 et plus grand :

- Prises d'alimentation pour réfrigérateur / congélateur
- Prises d'alimentation pour Plaque de cuisson vitrocéramique quatre feux encastrés
- Prises d'alimentation et évacuation pour lave-linge et/ou lave-vaisselle, prise pour Hotte aspirante

2.9.1.3. Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.1.4. Armoire sèche-linge

Sans objet.

2.9.2. Equipement sanitaires et plomberie

2.9.2.1. Distribution d'eau froide

Distribution d'eau froide par canalisations encastrées sous gaine en cuivre ou polyéthylène réticulé. Les canalisations restantes apparentes seront fixées par colliers. Diamètres suivant étude de l'entreprise.

Eau froide alimentée depuis le compteur divisionnaire par canalisation encastrée décrite ci-dessus. (le compteur est à la charge des acquéreurs).

2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage

Distribution d'eau chaude depuis l'appareil de production d'eau chaude sanitaire par canalisations encastrées sous gaine en cuivre ou polyéthylène réticulé. Les canalisations restantes apparentes seront fixées par colliers. Diamètres suivant étude de l'entreprise.

(le compteur est à la charge des acquéreurs).

2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par chaudière gaz naturel selon BET Thermique.

2.9.2.4. Evacuations

En tube PVC apparent sur colliers, diamètre suivant étude.

2.9.2.5. Distribution du gaz

Le réseau de distribution sera réalisé en PE gaz, y compris grillage avertisseur. Il sera mis en œuvre un coffret de comptage individuel gaz.

2.9.2.6. Branchement en attente

Un branchement en attente correspond à une arrivée d'eau froide et une évacuation.

Un branchement machine à laver le linge et/ou une machine à laver la vaisselle.

2.9.2.7. Appareils sanitaires

Selon plans, les logements seront équipés d'un WC, d'un meuble vasque, d'une baignoire et/ou d'un receveur

✓ **Evier (cuisine)**

Pour les logements de type T2:

Evier en acier inoxydable 18/ 10^{ème}, suivant plans.

Pour les logements à partir du T3:

Evier en acier inoxydable 18/ 10^{ème}, suivant plans.

✓ **Baignoire (ou douche)**

Baignoire 170 cm x 70 cm en acier émaillé de couleur blanche ou receveur de douche en grès émaillé blanc plat en 120 cm * 80 cm ou 90 cm x 90 cm ou 80 cm x 80 cm, suivant plans.

✓ **Vasque sur meuble**

Suivant plans :

- 1 ou 2 vasque(s) suivant plan dans plan vasque moulé ou similaire
- 1 meuble sous vasque de largeur 0,80m ou 1,20 m suivant plan comprenant : 1 caisson

- mélaminé et 2 portes, couleur au choix dans la gamme du maître d'ouvrage.
- 1 miroir largeur 0,80m ou 1,20m hauteur 1,00m. Bandeau lumineux intégré.

- WC

WC posé au sol.

2.9.2.8. Robinetterie

- Evier

Mitigeur mono trou bec fixe avec aérateur cascade de type Grohe ou Jacob Delafon ou équivalent

- Baignoire/ou douche

Mitigeur y compris douchette, flexible de douche en laiton chromé et support douchette, vidage PVC automatique de type Grohe ou Jacob Delafon ou équivalent. Douchette posée sur barre de douche avec tuyau en simple agrafe d'une longueur de 1.50m

- W.C

Robinet d'alimentation de chasse et bouton poussoir économique double débit.

- Vasque

Mitigeur mono trou bec fixe avec aérateur cascade de type Grohe ou Jacob Delafon ou équivalent

- Lave mains

Sans objet.

2.9.2.9. Espaces extérieurs privatifs

Robinet de puisage mural disposé en applique sur mur de façade pour les terrasses privatifs.

2.9.2.10. Accessoires divers

L'acquéreur peut demander l'ajout d'un pare douche en verre dans les salles d'eau, à sa charge

2.9.3. Equipements électriques

2.9.3.1. Type de l'installation

Installation électricité domestique conforme aux normes en vigueur notamment NFC 15-100.

L'appareillage sera de type ODACE de Schneider ou Céliane de Legrand ou équivalent.

2.9.3.2. Puissance à desservir

Alimentation monophasé 220 volts, protection des circuits par disjoncteur divisionnaire. Disjoncteur différentiel de sensibilité 30 mA incorporé au tableau d'abonné : nombre suivant taille du logement et nombre de circuits à protéger.

2.9.3.3. Equipements de chaque pièce

Installation électricité domestique conforme aux normes en vigueur notamment NFC 15-100.

2.9.3.4. Sonnerie de porte palière

Boitier situé dans la gaine technique du logement.

2.9.4. Chauffage, cheminées et ventilations

2.9.4.1. Type d'installation

Chaudière gaz naturel à condensation selon étude thermique et pilotage du thermostat d'ambiance.

L'appareillage sera de type Saunier Duval ou équivalent.

2.9.4.2. Températures garanties dans les pièces

- Séjour : suivant étude thermique
- Chambres suivant étude thermique
- Salle de bain : suivant étude thermique

2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs en acier laqué blancs dimensionnés suivant étude thermique, pour les pièces principales.
Sèche serviettes mixte, puissance à définir selon étude thermique, pour les salles d'eau et les salles de bains.

2.9.4.4. Conduits de fumée

Sans objet.

2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée par un groupe d'extraction collectif situé dans les combles ou en toiture et aspirant l'air vicié par l'intermédiaire de bouches à débit calculé situées dans les cuisines, les salles d'eau et les WC des logements et reliées au groupe par des gaines souples positionnées dans les gaines techniques.

2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais

Entrées d'air neuf au moyen de grilles hygro-réglable situées en traverse haute des menuiseries des pièces principales selon le BET Thermique.

2.9.5. Equipements intérieurs des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Equipements des placards

Cf. 2.6.5

2.9.5.2. Equipements des pièces de rangement

- Placard de longueur < 1m : Les placards seront aménagés avec une penderie toute largeur avec tringle métallique, surmontée d'une tablette en mélaminé toute largeur.
- Placard de longueur > 1m : Les placards seront aménagés et comporteront 1/3 en tablettes en mélaminé blanc et 2/3 en penderie avec tringle métallique.

2.9.6. Equipements de télécommunications

2.9.6.1. TV / FM

Les prises TV mentionnées au chapitre équipement ci avant sont reliées à une antenne de réception collective permettant la réception des 6 chaînes hertziennes analogiques et numériques (TNT)
+CANALSAT + TPS (décodeur et abonnement non compris)

2.9.6.2. Téléphone

Les prises téléphoniques sont reliées au réseau public de distribution par câble agréé
Par ORANGE.

2.9.6.3. Contrôles d'accès de l'immeuble (porte principale d'entrée de l'immeuble et portillon d'entrée piétons)

Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble par contrôle d'accès : plaque de rue à défilement relié aux visiophones de chaque logement.

2.9.7. Autres équipements

Sans objet.

3. Annexes privatives

3.1. Caves, celliers, greniers

3.1.1. Murs ou cloisons

Maçonnerie en briques de terre cuite ou blocs de béton aggloméré ou béton banché, finition brute.

3.1.2. Plafonds

Béton brut de décoffrage, pour les sous faces des parties habitables une isolation thermique sera réalisée suivant étude du bureau d'étude thermique.

3.1.3. Sols

Les sols seront en béton armé.

3.1.4. Portes

Portes des caves peintes de type Isoplane ou équivalent, avec serrure à canon européen à 1 point de type ADAPTA'CAV.

3.1.5. Ventilation naturelle

La ventilation des caves sera naturelle ou motorisée, suivant réglementation.

3.1.6. Equipement électrique

Sans objet.

3.2. Box et parkings couverts

3.2.1. Murs, cloisons ou poteaux

Les murs des circulations et des parkings seront peints du sol à 1,50m de hauteur.

3.2.2. Plafonds

Béton brut, pour les sous faces des parties habitables une isolation thermique sera réalisée suivant étude du bureau d'étude thermique.

3.2.3. Sols

Les sols des circulations et des parkings seront peints. Les places seront numérotées et délimitées.

3.2.4. Portes d'accès

Sans objet.

3.2.5. Ventilation naturelle

La ventilation du parking sera naturelle ou mécanique, dimensionnée pour assurer le renouvellement d'air en fonction du nombre de places, conformément à la réglementation.

3.2.6. Equipement électrique ou autres

Eclairage par tubes fluos commandés par boutons poussoirs sur minuteries ou par détecteurs de présence. Des blocs autonomes d'éclairage de sécurité seront disposés suivant la réglementation.

3.3. Parkings extérieurs

Les parkings extérieurs désignent les places de stationnement extérieures.

3.3.1. Sols

Suivant plan architecte.

3.3.2. Délimitation et numérotation

Suivant plan architecte.

3.3.3. Portail d'accès

Sans objet.

4. Parties communes intérieures à l'immeuble**4.1. Hall d'entrée de l'immeuble****4.1.1. Sols**

Carrelage U4 P4 avec plinthes assorties ou plinthes bois.
Tapis brosse type TUFTIGUARD dans cadre métallique ou équivalent.

4.1.2. Parois

Les murs seront revêtus d'une peinture type acrylique ou revêtement décoratif, couleur au choix du maître d'ouvrage.

4.1.3. Plafonds

Les plafonds seront revêtus d'une peinture type acrylique ou faux plafond décoratif, couleur au choix du maître d'ouvrage.

4.1.4. Éléments de décoration

Miroir au choix du maître d'ouvrage.

4.1.5. Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble

Les portes d'entrée sont en aluminium ou acier laqué. Condamnation par ventouses électromagnétiques, ouverture à partir du combiné visiophone des logements.

4.1.6. Boîtes aux lettres et à paquets

Ensemble de boîte aux lettres simple face à ouverture totale.

4.1.7. Tableau d'affichage

Sans objet.

4.1.8. Chauffage

Sans objet.

4.1.9. Equipement électrique

Il sera prévu des luminaires en applique ou en plafond suivant plan de l'architecte et exigence de la réglementation en vigueur.

4.2. Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et paliers d'étages**4.2.1. Sols**

En rez-de-chaussée : Carrelage avec plinthes assorties ou plinthes bois.

En étages : Carrelage avec plinthes assorties ou plinthes bois, ou moquette avec plinthes bois.

4.2.2. Murs

Papier peint ou toile de verre ou revêtement vinylique ou peinture suivant choix de l'architecte.

4.2.3. Plafonds

2 couches de peinture blanche ou faux plafond décoratif suivant choix du maître d'ouvrage.

4.2.4. Éléments de décoration

Sans objet.

4.2.5. Chauffage

Sans objet.

4.2.6. Portes

Cf. 2.6.1 et 2.6.4

4.2.7. Equipement électrique

Hublots d'éclairage au choix du maître d'ouvrage ; allumage par bouton poussoir ou détecteur de mouvement, 1 PC par niveau dans les gaines techniques.

4.3. Circulation du sous-sol

4.3.1. Sols

Béton peint

4.3.2. Murs

Béton peint

4.3.3. Plafonds

Béton brut ; Pour les sous faces des parties habitables, une isolation thermique sera réalisée suivant étude du bureau d'étude thermique.

4.3.4. Portes d'accès

La porte d'accès véhicule au sous-sol est la porte du monte-charge répondant à la norme machine en vigueur.

4.3.5. Rampe d'accès pour véhicules

Sans objet.

4.3.6. Equipement électrique

Sans objet.

4.4. Cages d'escaliers

4.4.1. Sols des paliers

Cf 1.5.1

4.4.2. Murs

- Escaliers communs encloisonnés

Les murs de la cage d'escaliers seront en béton armé ou maçonnerie, revêtus d'une peinture de propreté.

- Escaliers communs non encloisonnés

Sans objet.

4.4.3. Plafonds

- Escaliers communs encloisonnés

Les plafonds de la cage d'escaliers seront revêtus d'une peinture gouttelette fine de couleur blanche ou équivalent.

- Escaliers communs non encloisonnés

Sans objet.

4.4.4. Escaliers (marches, contremarches)

Escaliers en béton préfabriqué ou coulé en place ; sol : finition lisse.

4.5. Locaux communs

4.5.1. Garages à bicyclettes, voitures d'enfants

Situé à l'extérieur, rez-de-chaussée, sous le bâtiment B. Revêtement de sol selon plan architecte.

4.5.2. Buanderie collective

Sans objet.

4.5.3. Séchoir collectif

Sans objet.

4.5.4. Locaux de rangements et d'entretien

Sans objet.

4.5.5. Locaux sanitaires

Sans objet.

4.6. Locaux sociaux

Sans objet.

4.7. Locaux techniques

4.7.1. Local de réception des ordures ménagères

Sol : Béton brut finition balayé ou bouchardé ou lisse ou carrelage
Murs : béton brut

4.7.2. Local de réception des encombrants

Sans objet.

4.7.3. Chaufferie

Sol : Béton brut finition balayé ou bouchardé ou lisse ou carrelage
Murs : béton brut

4.7.4. Sous-station de chauffage et production eau chaude

Sans objet.

4.7.5. Local des surpresseurs

Sans objet.

4.7.6. Local transformateur ERDF

Sans objet.

4.7.7. Local machinerie ascenseur

Sans objet.

4.7.8. Local ventilation mécanique

Sol : Béton brut finition balayé ou bouchardé ou lisse
Murs : béton brut

4.7.9. Local eau

Sans objet.

4.7.10. Local fibre optique

Sans objet.

4.8. Conciergerie

Sans objet.

5. Equipements généraux de l'immeuble

5.1. Ascenseur et monte charges

- Ascenseur de personnes

Sans objet.

- Ascenseur à voitures

Ascenseur donnant accès au RDC et R-1 répondant à la directive 2006/42/CE relative aux machines obligatoires depuis le 01/01/2006.

- Monte-voitures

Sans objet.

5.2. Chauffage et eau chaude sanitaire collectif

5.2.1. Equipement thermique de chauffage

5.2.1.1. Production de chaleur

Suivant étude thermique.

5.2.1.2. Régulation automatique

Suivant étude thermique.

5.2.1.3. Pompes et brûleurs

Sans objet.

5.2.1.4. Accessoires divers

Sans objet.

5.2.1.5. Colonnes montantes

Sans objet.

5.2.2. Service d'eau chaude

5.2.2.1. Production d'eau chaude

Production d'eau chaude individuelle par chaudière à gaz naturel suivant étude thermique.

5.2.2.2. Réservoirs

Sans objet.

5.2.2.3. Pompes et brûleurs

Sans objet.

5.2.2.4. Comptage général

Sans objet.

5.2.2.5. Colonnes montantes

Sans objet.

5.3. Télécommunications

5.3.1. Téléphone

Colonne montante pour distribution téléphonique aux abonnés.

5.3.2. Antenne TV et radio

Antenne collective, compris amplificateur dans colonne montante spécifique.

5.3.3. Fibre optique

Fourreaux et distribution verticale dans gaines palières. Liaison fibre optique jusqu'à la gaine technique de chaque logement.

5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Antenne collective, compris amplificateur dans colonne montante spécifique.

5.5. Alimentation en eau

5.5.1. Comptages généraux

Colonne pour un comptage général en extérieur suivant demande du service concessionnaire du réseau.

5.5.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

Suivant pression desservie par le concessionnaire.

5.5.3. Colonnes montantes

Colonnes cuivre ou PVC rigide.

5.5.4. Branchements particuliers

Manchette pour mise en place de compteurs divisionnaires.

5.6. Alimentation en gaz

5.6.1. Colonnes montantes

Suivant réglementation en vigueur et prescription du concessionnaire.

5.6.2. Branchement et comptages particuliers

Suivant réglementation en vigueur et prescription du concessionnaire.

5.6.3. Comptages des services généraux

Suivant réglementation en vigueur et prescription du concessionnaire.

5.7. Alimentation en électricité

5.7.1. Colonnes montantes

Dans colonne spécifique.

5.7.2. Branchements et comptages particuliers

Colonne pour un comptage général suivant préconisation ERDF.

5.7.3. Branchements et comptages particuliers

Dans colonne montante, compteur sur tableau d'abonné en appartement.

6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements

6.1. Voiries et parkings

6.1.1. Voirie d'accès

Sans objet.

6.1.2. Trottoirs

Sans objet.

6.1.3. Parkings visiteurs

Sans objet.

6.2. Circulations des piétons

6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours

L'accès des piétons se fera depuis le domaine public et sera conforme aux plans d'accessibilité de l'architecte. Le chemin d'accès piéton jusqu'à l'entrée du bâtiment sera en béton balayé.

6.3. Espaces verts communs

6.3.1. Aires de repos

Sans objet.

6.3.2. Plantations

Il est prévu la plantation de plusieurs sujets, essences et localisation conformément au permis de construire.

6.3.3. Engazonnement

Il sera prévu un engazonnement des espaces extérieurs suivant les plans.

6.3.4. Arrosage

Robinet de puisage sur la circulation extérieure.

6.3.5. Bassins décoratifs

Sans objet.

6.3.6. Chemins de promenade

Sans objet.

6.4. Aire de jeux et équipements sportifs

6.4.1. Sols

Sans objet.

6.4.2. Equipements

Sans objet.

6.5. Eclairage extérieur

6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble

L'éclairage sera conforme à la réglementation en vigueur.

6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres

Suivant plans et étude d'éclairage et réglementation en vigueur.

6.6. Clôtures

6.6.1. Sur rue

La clôture sur rue sera composée d'un muret bas surmonté d'un barreaudage en acier gris de 1,20m pour une hauteur totale inférieure à 2m.

6.6.2. Avec les propriétés voisines

La clôture sera réalisée par des murs mitoyens et/ou clôtures existantes et/ou clôture de type grillage à maille rigide de hauteur selon choix du maître d'ouvrage.

6.6.3. Portail et portillon

Le portail et le portillon du bâtiment A seront en acier gris anthracite selon plan de l'architecte. Le portail et le portillon du bâtiment B seront en acier et bois selon plan de l'architecte.

6.7. Réseaux divers

6.7.1. Eau

Raccordement au réseau public, en limite de propriété.

6.7.2. Gaz

Raccordement au réseau public, en limite de propriété.

6.7.3. Electricité

Raccordement au réseau public, en limite de propriété.

6.7.4. Postes d'incendie, extincteurs

Sans objet.

6.7.5. Egouts

Raccordement sur le réseau public en limite de propriété.

6.7.6. Epuration des eaux

Sans objet.

6.7.7. Télécommunications

Raccordement au réseau dans chambre France Télécom.

6.7.8. Drainage des eaux

Drainage des infrastructures suivant recommandation du géotechnicien

6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux

Rétention dans cuve dédiée avec renvoi sur réseau public et/ou infiltration sur parcelle suivant cahier des charges de la commune et note de calcul du bureau d'étude.

NOTA : La présente notice descriptive étant rédigée avant le début des travaux. Elle ne tient pas compte des évolutions de techniques, de normes, de réglementations ou de produits qui pourraient intervenir d'ici le début du chantier. Elle est donnée à titre indicatif. Les produits mentionnés qui n'existeraient plus seraient dans ce cas remplacés par des produits équivalents en qualité.

Parenthèse
5-11 rue Jean Louis
94250 GENTILLY

Fait à, le

Signature du vendeur

Signature du réservataire